

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS424

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 17

I. - A l'alinéa 3, substituer au mot :

« faite »

le mot :

« effectuée ».

II. - En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel